
DELIBERATION N° CB-97.2 DU 24 JUIN 1997

**portant sur la désignation des membres du comité de bassin
siégeant à la commission du milieu naturel aquatique du bassin « Seine-Normandie »**

Le comité de bassin Seine-Normandie,

VU le code rural et notamment l'article L 233-1,

VU le décret 96-563 du 18 juin 1996 modifiant certaines dispositions du titre II (*nouveau*) du code rural et relatif aux commissions du milieu naturel aquatique de bassin,

VU l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à la composition des commissions du milieu naturel aquatique de bassin,

Sur demande du Préfet de région Joël THORAVAL, Préfet Coordonnateur de bassin en date du 10 avril.

DESIGNE

Mme BENARD (*Josette*), Mme ELSSEN (*Liliane*), Mme KRAHENBUHL (*Micheline*), Mme BOULIER (*Jacqueline*), M. DECHAMPS (*Claude*), M. LE BEUF (*Christian*), membres du comité de bassin au titre des associations de protection de la nature, pour siéger comme représentants dans le premier collège de la commission du milieu naturel aquatique du bassin Seine-Normandie.

M. ANCELIN (*Gérard*), M. CHABANON (*Robert*), M. HERON (*Claude*), M. GUIHENEUF (*Henri*), M. DHOURY (*Roger*), M. JEANNOT (*Jack*), membres du comité de bassin au titre des représentants de la pêche et de la pisciculture, pour siéger dans le deuxième collège de la commission du milieu naturel aquatique du bassin Seine-Normandie.

M. HOYDRIE (*Roger*), membre du comité de bassin au titre de la pêche professionnelle en eau douce,
comme représentant dans le même collège que précédemment.

M. COLSON (*Arnaud*), M. DELACOUX (*Jean-Yves*), M. LAURENT (*Denis*),
M. RICHARD (*Gaston*), membres du comité de bassin au titre des représentants des autres usagers,
pour siéger dans le troisième collège de la commission du milieu naturel aquatique du bassin
Seine-Normandie.

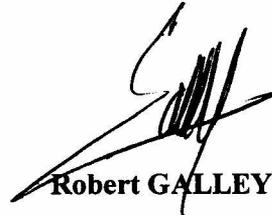
Mme LABEÏ (*Marie-Paul*), M. LARANGOT (*Jacques*), M. LARMANOU (*Marcel*),
M. WOLF (*Henry*), membres du comité de bassin au titre des représentants des collectivités
territoriales,
pour siéger dans le même collège que précédemment.

Le Secrétaire,
Directeur de l'agence,



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président
du comité de bassin,



Robert GALLEY